L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.

PAR BULLITT, MAGNE & CIE.
No. 81, Rue Chartres.

JOURNAL QUOTIDIEN.....$12 | payable d'avance.
Do. TRIMS PAR [illegible] | payable d'avance.

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI 6 AVRIL 1840.

CANDIDAT WHIG,
CHOISI PAR LA CONVENTION NATIONALE,
POUR PRESIDENT DES ETATS UNIS.
WILLIAM H. HARRISON
DE OHIO.
POUR VICE-PRESIDENT DES ETATS UNIS
JOHN TYLER,
DE LA VIRGINIE.
POUR GOUVERNEUR:
HENRY JOHNSON,
Sujet à la décision de la Convention des Whigs de l'Etat.

TICKET WHIG ELECTORAL POUR LA LOUISIANE.

Premier District Electoral.
WM. DEBUYS, d'Orléans.
Second District Electoral:
LŒUFROY BARRAS, de Lafourche.
Troisième District Electoral:
JOSEPH BERNARD, d'Est Baton Rouge.
Quatrième District Electoral:
JACQUES DUPRÉ, de St. Landry.
Cinquième District Electoral:
SETH LEWIS, des Rapides.

CANDIDAT POUR LE CONGRES.
Premier District Congressionnel:
L'Hon. EDWARD D. WHITE.
Troisième District:
JOHN MOORE.

ASSEMBLEE WHIG.

Une *assemblée générale* des Whigs de la ville et de la paroisse d'Orléans, aura lieu dans la soirée du samedi, 18 courant, dans la vaste salle à manger de l'Hôtel St-Charles, afin de nommer les candidats à la prochaine Législature et d'organiser un comité whig central.

P. S. La salle à manger de l'hôtel St. Charles a été choisie parce que, depuis la destruction de la bourse St. Louis, ce local est le plus central et le seul assez vaste pour contenir une assemblée aussi nombreuse que le sera celle du 18.

AFFAIRES MUNICIPALES.

Samedi dernier, Mr. Chas. Genois, maire de la Nlle Orléans, a refusé d'administrer le serment à MM. Peters et Lockett, tous deux élus aldermen par le second district de la seconde municipalité. Voici, d'après ce qu'on nous a rapporté, les motifs de ce singulier refus: "M. Lockett, au dire de M. le Maire, aurait violé son serment d'alderman en recevant, tandis qu'il faisait partie du conseil de la seconde municipalité, des honoraires de cette même municipalité pour avoir été son avocat dans une affaire où elle était engagée. M. Peters aussi, toujours suivant M. le Maire, aurait manqué aux devoirs de sa charge."

Il nous semble que dans cette circonstance M. le Maire s'est complètement abusé sur l'étendue de ses pouvoirs. Ces pouvoirs en effet ne le rendent pas l'arbitre de la conscience des membres du conseil et ne l'investissent pas du droit de juger s'ils ont enfreint leurs devoirs. Il y a d'ailleurs une question préalable à laquelle M. le Maire n'a point fait attention. Les faits sur lesquels il base ses objections, sont antérieurs à l'élection; et s'ils suffisaient à justifier l'exclusion, ce n'est point aujourd'hui, mais à l'époque où ils ont eu lieu qu'il aurait fallu procéder contre MM. Peters et Lockett. A l'heure qu'il est, ceffaits n'ont plus de valeur; et les aldermen élus eussent ils été autrefois exclus du conseil, cette exclusion elle-même n'autoriserait pas le Maire à leur refuser le serment, car la nouvelle élection leur donne un droit incontestable à siéger. Nous pourrions trouver plus d'un exemple à l'appui de cette doctrine qui est parfaitement d'accord avec la logique et la justice. L'infraction à leurs devoirs, et nous supposons pour un moment qu'il y a eu infraction, ce que nous ne croyons pas— ne saurait donc en aucune manière affaiblir les droits des membres d'un conseil lorsque l'élection a prononcé, à moins toute fois que la loi ne déclare les délinquants inéligibles. Or la loi ne les déclare pas inéligibles et le peuple a tout pouvoir pour leur confier ses intérêts. Le Maire du reste, en exprimant son opinion comme il l'a fait, a préjugé une question qui n'a pas encore été décidée contre les réclamans, et qui est aujourd'hui pendante devant les tribunaux, du moins pour ce qui regarde M. Lockett. N'est-ce pas un tort? En effet lors même que cette question serait décidée contre M. Lockett, cette décision n'infirmerait pas encore son élection; le serment ne pourrait pas davantage lui être refusé. La position prise par M. le Maire ne nous semble donc pas tenable.

Le fait que nous signalons, est important et mérite une sérieuse attention: car il ne s'agit pas ici d'un intérêt personnel, mais d'une liberté publique. Les droits du peuple de la seconde municipalité se trouvent lésés par la décision du Maire, et c'est pour ces droits que nous réclamons. Un pareil sujet intéresse tous les citoyens et nous le recommandons à leur examen.

INCENDIE—Cette nuit, vers minuit et demi, le feu s'est déclaré au rez-de-chaussée du No. 148, rue de Chartres, dans un magasin occupé par Mr. Ezekiel, tailleur. Grâce à la promptitude avec laquelle les pompes se sont rendues sur les lieux, grâce surtout à la pompe No. 7, le feu a été arrêté dans son foyer, sans causer aucun dommage aux étages supérieurs. La perte est peu considérable.

Le Courrier a fait samedi une excursion dans la politique Européenne; il a cité quelques passages d'un discours de M. Thiers et en a tiré de fort belles conclusions. Notre confrère est-il bien sûr que ces conclusions soient justes? Pourrait-il nous dire aussi comment la question du Maine se rattache à la question d'Orient? Nous n'avons pas la vue assez longue pour le découvrir.

TEXAS.

Nous recevons par le steamer *Columbia*, capitaine Windle, les journaux du Texas jusqu'au 9. Ils ne contiennent rien d'important en fait de nouvelles. Le *Morning Star*, dans un article qui nous paraît assez sensé, soutient que la résolution prise par le gouvernement provisoire de *Rio Grande* de transporter son siège au lac Espantoso, est une véritable violation de territoire.

Le *Civilian et Galveston Gazette* contient le relevé suivant de nombre des navires entrés à Galveston durant le cours de l'année 1839:

Navires 3—Brigs 32— Goélettes 144 — Sloops 5, Steamers 44—Total 228.

Ce relevé donne donc un terme moyen de 19 bâtimens entrés chaque mois à Galveston. Ce chiffre a été dépassé dans les trois premiers mois de 1840 qui nous donne une somme totale de 93 bâtiments.

Le commerce du Texas s'accroît donc chaque jour d'une manière sensible.

BANQUES DE PHILADELPHIE.

La loi sanctionnant la suspension des paiements en espèces jusqu'au 15 janvier prochain a passé dans les deux branches de la Législature de la Pennsylvanie.

A l'élection municipale de Springfield, Massachusetts, *tous les candidats de l'opposition ont été élus* à une majorité moyenne de 170 voix. Aux élections de l'automne dernier Springfield avait donné à Morton 18 voix de majorité sur Everett. C'est donc un avantage de 188 voix obtenu par l'opposition en quelques mois.

Le steamer *British Queen* est parti de New-York le 1er. au soir avec cinquante sept passagers. Jamais aucun steamer n'avait apporté autant de fortune: on évalue le port à plus de trois mille piastres.

STEAMERS TRANSATLANTIQUES.

Le *Great-Western* doit partir de Bristol le 15 de ce mois et de New-York en retour, le 9 mai prochain.

Le *British-Queen* est annoncé pour partir le 1er. mai de Londres.

Le *Liverpool* est annoncé comme devant partir le 20 mai de Liverpool.

TERRITOIRE DE L'IOWA.

Bellevue, petite ville à deux milles au dessous de Galena, sur le territoire de l'Iowa, vient d'être le théâtre d'une sanglante catastrophe. On avait signalé dans ce quartier une bande de voleurs de chevaux et de malfaiteurs: un homme du nom de W. W. Brown, qui tenait une taverne à Bellevue, passait pour en être le chef, et sa maison était, disait-on, le lieu où l'on recélait le produit de tous les vols. Tout récemment quelques chevaux furent enlevés, on les vit en la possession de Brown, on les lui redemanda, mais il refusa de les rendre. Un warrant fut alors lancé contre lui et le shérif fut chargé de l'exécuter. Le shérif A. Warner se présenta pour arrêter Brown, mais ayant rencontré de la résistance, il demanda main-forte aux citoyens. Les citoyens répondirent à l'appel du shérif qui vint à leur tête attaquer la maison de Brown, défendue alors de vingt à trente hommes. Un engagement fort vif eut lieu: les voleurs avaient barricadé les portes et dégagé feu par les fenêtres sur la troupe du shérif. Celle-ci répondait avec vigueur; et de part et d'autre, il y eut des pertes considérables. Parmi les voleurs W. W. Brown fut mis en [illegible] Thomas Fletcher, que quelques uns disent être un vagabond, qui

[illegible]

été tués: un vieillard du nom de Butty et un autre individu nommé Welsh ont été grièvement blessés, plusieurs autres ont reçu de légères blessures. Les braves qui accompagnaient le shérif ont encore plus souffert: MM. H. Palmer, Maxwell et Vaugham sont morts; MM. E. Day et John Brinker sont mortellement blessés; MM. Wadell, Cole, Collins, Boyd, Gen. J. C. McDonald et plusieurs autres le sont plus légèrement. La résistance de Brown [illegible] acolytes a été désespérée: la femme de ce dernier, Brown y a préparé tout on l'a vue faire feu d'une fenêtre à plusieurs reprises. Le courage des assaillans a enfin triomphé, ils ont forcé les portes de la maison et sont parvenus à arrêter quelques uns de ceux qui la défendaient. Les prisonniers doivent, dit-on, être mis à mort et ceux qu'on épargnera seront obligés de quitter le pays.

(*Extrait de notre correspondance particulière.*)

WASHINGTON, 2 Avril 1840.

CHAMBRE DES REPRESENTANTS. — C'était aujourd'hui le jour désigné pour l'examen des deux rapports du comité spécial pour l'impression des documens publics: on devait prendre en considération tout à la fois celui de la minorité et celui de la majorité. Il y a quelque temps, M. Garland de la Louisiane insistait sur la nécessité et la convenance de séparer l'impression des documens publics de la presse politique. M. Black, président du comité, prétendit que cette séparation était inconstitutionnelle et inutile. Le rapport dans lequel il devait exposer des raisons devait être prêt aujourd'hui; mais comme il ne l'était pas, on a renvoyé la discussion à mardi en huit; on s'occupera alors de tous les rapports sur ce sujet.

Le reste de la séance de la Chambre est occupé par l'inévitable discussion sur l'impression des documens relatifs à la question du New-Jersey et par celle sur le bill de M. Bell pour assurer la liberté des élections.

SENAT —Un message du président au sujet de la proposition faite par M. Norwell de s'enquérir des préparatifs militaires des Anglais sur notre frontière nord et nord-ouest, est renvoyé au comité des affaires militaires.

Le Sénat adopte une résolution qui ordonne au comité des affaires maritimes de s'enquérir de la convenance de créer le grade d'amiral dans la marine américaine et de limiter le nombre des officiers en service.

Après quelques autres affaires sans grande importance, le Sénat reprend la discussion sur le bill relatif à la *route de Cumberland*. Cette discussion a été au Sénat comme à la Chambre fort intéressante, et fort animée; mais l'affaire est trop connue aujourd'hui du public pour que nous reproduisions les raisons qu'ont fait valoir tour à tour ceux qui sont favorables et ceux qui sont opposés au bill. Dans ce débat ont figuré MM. Clay, Webster, Preston, White et Smith de l'Indiana. Il n'est pas encore terminé et continuera à demain.

WASHINGTON, 3 avril 1840.

Le SENAT reprend la discussion du bill sur la route de Cumberland. M. Southard prononce un discours plein de force et d'animation dans lequel il *combat le bill; il base son opposition sur le déplorable* état où se trouve actuellement le trésor, et il déclare que, malgré le désir qu'il a de voir continuer cet entreprise, l'appuvvissement du trésor lui ordonne impérieusement de voter contre le bill. Après M. Southard, M. H. Clay prend la parole dans le même sens, et son discours est ce que peut être un discours de Henry Clay. La discussion continue encore quelques temps, puis le bill est rejeté par 24 voix contre 20.

De nouvelles pétitions demandant l'établissement d'une loi uniforme sur les faillites sont encore présentées au Sénat aujourd'hui, et M. Tallmadge introduit le bill qu'il a rédigé sur ce sujet. *Après avoir subi deux lectures, ce bill est renvoyé au comité judiciaire.*

LA CHAMBRE DES REPRESENTANS a pris enfin une décision au sujet de l'impression des documens du New-Jersey; cette éternelle discussion est fermée! Encore une fois les loco-focos ont triomphé dans cette question: la majorité a décidé que l'on imprimerait seulement la partie des témoignages et des pièces que le comité des élections a eus entre les mains avant de faire son rapport. Cette conclusion est parfaitement logique. Grâce à Dieu, nous n'aurons plus à nous occuper de ce triste sujet.

EUROPE.

Nous ajoutons, d'après les journaux de New-York, quelques détails aux nouvelles que le *Montréal* a apportées d'Europe.

ALGER.—Une affaire assez chaude a eu lieu dans la province d'Oran; l'extrait suivant du rapport du général Guehéneuc en donne les principales circonstances:

"Mostaganem et Mazagran ont été du 2 au 6 février, le but de plusieurs attaques de la part de 1,200 hommes, dont 400 d'infanterie régulière, sous les ordres de Mustapha Ben-Tamy, qui fait les plus pénibles efforts pour obtenir possession de la redoute de Mazagran. L'insuffisance de nos moyens de défense ne nous permettant pas d'occuper la ville basse, 200 à 300 hommes s'y établirent facilement, ouvrirent un feu très vif de mousqueterie contre la rédoute, pendant que deux pièces de canon, placées sur un plateau à 500 ou 600 toises, jouaient contre les murs. Les défenseurs de la place, au nombre de 122 seulement, et n'ayant qu'une seule pièce d'artillerie en état de service, eurent à soutenir les attaques d'une force aussi supérieure pendant quatre jours consécutifs. L'ennemi était sur le point de pénétrer dans les fortifications, *dans un assaut qui ne dura qu'une heure*, dit le capitaine Lelièvre, commandant les Chasseurs d'Afrique qui formaient la garnison, mais grâce à l'intrépide obstinée de mes hommes, il fut chassé, soit à la baïonnette, soit au moyen des grenades lancées avec la main, et même au moyen de pierres. Le lieutenant colonel Dubarrail, bien que séparé de Mazagran par un corps de 700 ou 800 cavaliers, fit tous ses efforts *pour diviser les forces ennemies*, et opéra diverses sorties qui eurent l'effet désiré. Dans la matinée du 6, les Arabes, au nombre de 2000 firent une dernière et furieuse attaque, mais sans plus de succès qu'avant.

Convaincus de l'inutilité de toutes leurs manœuvres et découragés par leurs pertes, ils refusèrent d'obéir plus longtemps à la voix de leurs chefs, et se dispersèrent, ne voulant même pas changer le siège en blocus. Excitées par les discours fanatiques de Mustapha Ben-Tamy, 82 tribus avaient envoyé des guerriers pour cette expédition. Les plus braves d'entr'eux avaient inscrit leurs noms sur une liste de volontaires pour faire l'assaut, et devaient, dit-on, recevoir une récompense de 100 *Boudjous*. D'après l'évaluation la plus modérée, l'ennemi doit avoir enlevé du champ de bataille au moins cinq à six cents morts et blessés. Pendant la nuit qui précéda leur retraite, de bruyantes lamentations se firent entendre dans leur camp, ce qui porterait à croire que quelques uns de leurs principaux chefs se trouvaient parmi les morts. Après le départ de l'ennemi, on trouva nombreux *Silos* remplis des cadavres qui n'avaient pu être emportés, et dans un rayon de trois *lieues, on compta 74 chevaux morts. Ces résultats* ne paraîtront pas exagérés si l'on réfléchit qu'une lutte opiniâtre et sanglante s'est prolongée sans relâche pendant quatre jours; que l'infanterie de Mostaganem s'approcha à diverses reprises pour tirer sur les assaillans; que l'artillerie de la place et les pièces de campagne mitraillaient l'ennemi presque à portée de pistolet. A cela, il faut ajouter la supériorité avec laquelle la petite garnison de Mazagran nourrissait son feu de mousqueterie contre les obstinés et intrépides assaillans qui, non seulement se groupaient constamment au tour de trois étandards plantés par eux à moins de quarante pas de la route, mais s'avançaient jusqu'à la bouche de nos fusils pour renverser les sacs de terre qui formaient des batteries. Nous n'avons eu que quarante hommes mis hors de combat; dans ce nombre, la garnison de Mazagran compte trois morts et seize blessés. L'admirable habileté avec laquelle a été conduite la défense, et la fusillade mal dirigée des Arabes, expliquent cette différence entre leurs pertes et les nôtres."

Nous empruntons cet extrait au *Courrier des Etats-Unis*, en remplaçant toutefois le chiffre des troupes Arabes. Notre confrère de New-York a eu soin d'ajouter un zéro à toutes les évaluations; c'est peu de chose!

ESPAGNE.—Nous avons annoncé dernièrement la mise en état de siège de Madrid; voici les faits qui durent le rendre nécessaire:

Le 24 février, les élections contestées de Cordova étant en discussion à la chambre des Députés, dix membres de la majorité *Moderados* se joignirent, sur cette question, au parti des *Exaltados* ou de l'opposition. Ce renfort augmenta la confiance de ces derniers, et l'un de leurs coryphées, Arguelles, en ayant profité pour remuer dans son discours les passions populaires, la foule qui remplissait les galeries s'écria: "A bas les modérés, les ministres dégénérés, vive la constitution!" La force militaire parvint à rétablir l'ordre, mais la cour alarmée et craignant une émeute des rues, fit proclamer immédiatement la loi martiale.

D'après une correspondance particulière de Londres, les choses n'en sont pas resté là. Une bande d'environ cent jeunes gens avait parcouru les rues en criant: "vive la constitution!" étaient bientôt suivis par bon nombre d'hommes plus âgés. La faiblesse et la timidité des autorités civiles et militaires encourages l'émeute; ces fonctionnaires ont eu le tort d'engager une conversation avec la populace, qui leur répondait par le cri: "vive à jamais la constitution," et à chaque fois, ils étaient leur chapeau en signe de respect. Ce n'est qu'après avoir inutilement tenté de calmer l'émeute par des paroles qu'on se décida à appeler les lanciers. Ils eurent bientôt dissipé la foule, mais ce ne fut pas sans effusion de sang.

Le 25, la tranquillité n'avait pas été troublée; mais on craignait que l'enterrement d'un garde national qui a été tué dans l'échauffourée de la ville, ne donnât lieu à une révolte.

Le général Balboa doit être chargé, dit-on, du commandement militaire de Madrid.

Les dernières nouvelles de Madrid qui sont du 26, annoncent que le calme y règne; l'émeute du 24 n'était, à ce qu'il paraît, qu'un mouvement sans importance et sans ramification.

Pendant que le gouvernement de la Reine redoute l'émeute dans la capitale, il obtient des succès sur le théâtre de la guerre. Le 23 février, *Espartero s'est* présenté devant Segura, en sommant cette ville de se rendre; sur son refus, il la fit canonner le 25 et l'obligea à capituler le 26.

AVIS AUX MARINS.

HAVRE 25 février.

A partir du 1er. mars prochain l'entrée de ce port sera indiquée la nuit par un second phare placé sur le qui suit. La lumière (d'un beau jaune) sera fixée à 23 pieds anglais au dessus du niveau de l'eau et pourra se voir d'une demi lieue de distance environ.

(*New-York papers.*)

AMERIQUE CENTRALE. On a reçu à New York, par le brick P. E. Blount, des journaux de Balize (Honduras) jusqu'au 29 février:

La guerre civile continue toujours dans l'Amérique Centrale. Le 26 janvier, le général Carrera, à la tête d'un petit corps de troupes, a rencontré et attaqué le général Guzman, (u parti libéral, qui avait six cents hommes sous ses ordres. Malgré l'infériorité de ses forces, Carrera a mis en déroute complète celles de son adversaire qui avaient en outre l'avantage de la position. Une grande quantité d'armes, un parc d'artillerie, un grand nombre de prisonniers, parmi lesquels on compte Guzman lui-même sont restés en son pouvoir.

Le 26 du même mois, le major général Morazan, commandant en chef de la seconde division des troupes du gouvernement, a remporté aussi un avantage assez considérable sur les troupes de Don Domingo [illegible]

Une lettre particulière de Balize se plaint très vivement que l'on fasse dans l'Amérique Centrale, les sujets anglais de prendre les armes; les récalcitrans son mis en prison, et les représentations du consul anglais ne produisent aucun effet.

Nous avons déjà cité quelques fragments de l'essai de M. Guizot sur Washington; nous trouvons dans le *Journal des Débats* une appréciation de ce beau travail par M. Marc Girardin et nous en donnons les principaux passages. M. St. Marc Girardin [illegible] écrivain qui réunit beaucoup de bon sens [illegible] d'esprit [illegible] fort rare aujourd'hui, deux qualités [illegible] à un très haut point.

Extraits sur Washington.

Par M. Guizot.

Le don d'aimer Washington, c'est-à-dire d'aimer la grandeur simple et vraie, est de nos jours une qualité beaucoup plus rare qu'on ne pense. Nous avons perdu le sens du grand et du beau, et nous l'avons remplacé par le goût de l'extraordinaire. Beaucoup de choses en politique et en littérature ont contribué à cette altération du goût moral: en politique l'admiration exagérée et surtout l'imitation prétentieuse de Napoléon; en littérature l'influence de lord Byron. Le héros, tel que nous le concevons de nos jours, se compose d'idées empruntées à ces deux modèles. Le héros a le ton bref, rapide, saccadé; il parle par sentences et par monosyllabes; il est inspiré à froid, souverainement égoïste, un peu menteur, et son ambition n'a point de scrupules et ne croit pas aux obstacles; voilà le héros tel que nous nous le faisons sur le modèle de Napoléon; mais sur un modèle gâté et défiguré par les copistes: c'est le héros du grand nombre. Dans le monde littéraire, le héros a bien encore tous les défauts du mannequin de Napoléon; mais il y ajoute quelques *ridicules qui viennent des singes de lord Byron. Il* prend des airs de fureur et de convulsion, ou bien il s'enveloppe dans une misanthropie dédaigneuse et dans un désespoir qui vise à inspirer l'effroi plutôt qu'à inspirer la pitié. Tout ce héroïsme est bien loin du véritable héroïsme. Dans le véritable héros, il y a plus et mieux que l'homme, c'est-à-dire il y a l'homme animé et réglé par une pensée divine, l'homme qui est à la fois plus fort que ses passions et plus fort que les passions des autres hommes. Mais dans l'héroïsme tel que nous le concevons de nos jours, il n'y a que l'homme, et rien de plus; l'homme enfin aussi fort et aussi faible qu'il est quand il ne s'appuie que sur lui-même. Le héros de nos jours, c'est l'excès de l'humanité; mais ce n'en est pas la perfection; c'est l'humanité livrée à elle-même, sans contrepoids, sans contrôle, sans guide; aussi ne se soutient-elle pas *long-temps*, et quand elle trébuche, elle tombe aussitôt dans le mépris d'elle-même et des autres, qui fait le fond des héros de lord Byron.

L'héroïsme de Washington ne ressemble pas du tout à l'héroïsme désordonné de nos jours. Il y a une règle qu'on sent qu'il suit avec une invariable fermeté. Il n'y a dans sa conduite ni haut ni bas; car il ne s'élève et ne s'abaisse pas selon qu'il plaît aux événemens; il ne dépend que de lui-même, et il sait garder l'équilibre en dépit des secousses de la fortune. M. Guizot explique admirablement le caractère de Washington et cette grandeur qui se trouve en lui à temps pour les grandes choses, mais qui molestera et patiente, ou s'ignorant elle même, n'éclatant point avant que le moment fût venu et ne souffrait même pas de l'inaction. "Etranger à toute agitation intérieure, à toute ambition spontanée et superbe, Washington n'allait point au devant des choses, n'aspirait point à l'admiration des hommes. Cet esprit si ferme, ce cœur si haut, si patriotique, si vif et modeste. Capable de s'élever au niveau des plus grandes destinées, il eût pu s'ignorer lui-même sans en souffrir et trouver dans la culture de ses terres la satisfaction de ces facultés puissantes qui devaient suffire au commandement des armées, et à la fondation d'un gouvernement.

"Mais quand l'occasion s'offrit, quand la nécessité arriva, sans effort de sa part, sans surprise de la part des autres, le sage planteur fut un grand homme. Il avait à un dégré supérieur les deux qualités qui, dans la vie active, rendent l'homme capable des grandes choses. *Il savait croire fermement à sa propre pensée, et agir résolument selon ce qu'il pensait*, sans en craindre la responsabilité. C'est surtout la faiblesse des convictions qui fait celle des conduites; car l'homme agit bien plus en vertu de ce qu'il pense que par tout autre motif. Dès que la querelle s'aigrit, Washington fut convaincu que la cause de son pays était juste, et qu'à une cause si juste, dans un pays déjà si grand, le succès ne pouvait manquer. Pour conquérir l'indépendance par la guerre, il fallut neuf ans; pour fonder le gouvernement par la politique, dix ans. Les obstacles, les revers, les inimitiés, les trahisons, les erreurs et les langueurs publiques, les dégoûts personnels ne manquèrent point, ainsi qu'il arrive, nous le jugeons de Washington, dans cette longue carrière. Pas un moment sa foi et son espérance ne furent ébranlées. Dans les plus mauvais jours, quand il avait à se défendre de sa propre tristesse, il disait: "Je ne puis pas ne pas espérer que le bon sens du peuple prévaudra à la fin de ses préjugés..... Je ne saurais penser que la Providence ait tant fait pour *rien*..... Le grand souverain de l'univers nous a conduits trop long-temps et trop loin sur la route du bonheur et de la gloire pour nous abandonner au milieu. Par notre folie et notre mauvaise conduite nous pouvons détourner et nous égarer; mais j'ai cette confiance qu'il reste en nous assez de bon sens et de vertu pour que nous rentrions dans le droit chemin avant d'être entièrement perdus!"

C'est quelque chose de si beau et qui honore tant l'humanité, qu'un homme qui, sans effort, se trouve de niveau avec toutes les fortunes, dont l'âme grandit à mesure que sa condition s'élève et grandit naturellement, *par l'effet pour ainsi dire de son tempérament*, sans avoir jamais recours à l'affectation et au charlatanisme. Songez que c'est ordinairement le contraire qui arrive. On se voit que des hommes qui, tantôt ne savent pas supporter la médiocrité de leur sort, et tantôt ne savent pas s'élever à la hauteur de leur fortune, si bien que l'humanité offre le spectacle des inégalités les plus choquantes, tantôt des âmes qui se croient trop grandes pour la petitesse de leur condition, et tantôt des âmes trop petites, malgré leurs prétentions pour l'élévation de leur condition. Ici rien de pareil; Washington peut rester toute sa vie propriétaire et planteur; et il ne sera ni embarrassé, ni souffrant dans sa condition. Il aura les vertus et les qualités de son état. La *Providence lui donne un empire à gouverner*; il le gouverne sans être non plus ni embarrassé, ni surpris, ni ébloui de son sort. Partout il est à son aise: partout il est dans son naturel, parce qu'il a l'heureux privilège d'avoir toujours à toujours et à propos les qualités qui conviennent à sa fortune.....

Cela ressemble vraiment à une inspiration divine. Un homme a été long-temps simple colon, simple planteur, et il a conduit ses affaires avec intelligence; mais rien de plus. Il a été ni muet, et dans cette profession il a été brave et patient; mais il n'a pas montré ces grandes conceptions stratégiques qui font, dès le premier jour, les Condé et les Napoléon. Un beau jour cependant, après une révolution, l'homme arrive au pouvoir sans l'avoir souhaité ni demandé, et il se trouve que c'est cet homme qui a entre tous le don du commandement. Où a-t-il donc appris a se faire obéir? Ce sont les événemens qui ont découvert en Washington le talent de gouverner les hommes. Il y a sous nos yeux un plus grand exemple encore peut-être de cette manifestation du génie politique, génie dont la grandeur est surtout dans cette admirable facilité qui fait qu'il eût supporté sans souffrir l'infériorité du second rang, et qu'il s'élève sans peine et par l'impulsion de sa nature et des événemens, au niveau de la plus haute destinée des hommes politiques, *celle de pacificateur d'un Etat troublé par deux révolutions en moins de cinquante ans.*

Et ne croyez pas que le pouvoir que Washington a exercé ait été exempt de soucis et de défauts. Général d'armée, Washington a eu des contrariétés; président, il a eu ses ennemis. Seulement il arrivait jour où ses ennemis et ses détracteurs avouaient sa vertu. Ainsi un de ses plus ardens détracteurs, l'irlandais Conway, étant grièvement blessé et se croyant près de mourir, écrivait à Washington: "Je me sens en état de tenir la plume quelques minutes, je profite pour vous exprimer mon sincère chagrin d'avoir fait, écrit ou dit quoi que ce soit qui ait pu être désagréable à Votre Excellence. Je touche au terme de ma carrière, la justice et la vérité me poussent à déclarer mes derniers sentimens: vous êtes à mes yeux le grand, l'excellent homme. Puissiez-vous jouir long-temps de l'amour de l'homme et de la bénédiction de ces Etats dont vous avez soutenu la liberté par vos vertus." Cherches parmi les hommages de la terre: il n'en est certes pas de plus beau et qui consacre plus un homme que cette estime et cette vénération d'un mourant.

Ce qui contribua le plus en respect que Washington inspirait à ses concitoyens, c'était l'éclat de son désintéressement. La probité est la plus grande force du moins populaire. M. Hamilton a dit: le droit d'exercer cette remarque, parce que de toutes les supériorités, c'est celle qui choque le moins et qui rassure le plus. On peut comparer, mesurer, contester toutes les autre supériorités; celle-là ne se mesure et ne se compare pas; car elle n'a ni plus ni moins: elle est ou elle n'est pas. Aussi quand les hommes sont las de se disputer sur le mérite et les vertus diverses des hommes, c'est à la probité, c'est à cette vertu qu'ils reviennent comme à une lumière qui ne peut pas les tromper.

Et cependant la probité elle-même de Washington fut attaquée par l'esprit de parti. Quand Washington proclamant la neutralité de l'Amérique dans la guerre qui s'allumait entre l'Angleterre et la révolution française, ratifia le traité conclu par M. Jay avec *l'Angleterre, cette ratification qui contrariait les passions populaires* fut accusée avec fureur. "Dans les réunions publiques et dans les journaux la colère du parti démocratique déposa toute mesure. De toutes parts, tous les matins, éclataient contre Washington les adresses de blâme, les lettres anonymes, les invectives, les calomnies, les menaces..... Il demeura impassible..... Seulement il écrivait à Jefferson: "Je ne croyais pas, je n'imaginais pas, jusqu'à ces derniers temps, qu'il fût, je ne dis pas probable, mais possible, que jamais que je me livrais aux plus pénibles efforts pour établir une politique nationale, une politique à nous, et pour préserver le pays des horreurs de la guerre, tous les actes de mon administration seraient torturés, défigurés de la façon à la fois la plus grossière et la plus insidieuse, et en termes si exagérés, si indécens, qu'à peine pourrait on les appliquer à un Néron, à un malfaiteur notoire, ou même à un filou vulgaire. Mais en voilà bien assez! J'ai déjà été plus loin que je ne projetais dans l'expression de mes sentimens." Washington était soutenu contre la calomnie par une conscience pure et par un caractère ferme ce qui rend bien fort; il était surtout par l'estime de ses concitoyens, si bien que l'injure semblait avoir peu de prise sur lui: pourtant cette âme forte et paisible ressentit l'atteinte. A la fin de ses jours, selon la profonde et touchante remarque de M. Guizot "dans cette retraite si noble et si douce et tant désirée de Mountverron, ce grand homme dit servir avait eu froid de l'âme un peu de lassitude et de tristesse: sentiment bien naturel au terme d'une longue vie employée aux affaires des hommes. Le pouvoir est lourd à porter et l'humanité rude à servir quand on lutte vertueusement contre ses passions et ses erreurs. Le succès même n'efface point les impressions tristes que le combat a fait naître, et la fatigue contractée dans cette arène se prolonge au sein de repos. C'est, dit encore M. Guizot, c'est en fait grève dans une société démocratique libre que l'éloignement des hommes les plus éminens et des meilleurs entre les plus éminens pour le maniement des affaires publiques. Washington, *Jefferson*, Madison ont aspiré ardemment à la retraite, comme si dans cet état social la tâche du gouvernement était trop dure pour les hommes capables d'en mouvoir l'étendue et qui veulent s'en acquitter dignement."

"A ces seuls pourtant (aux hommes éminens) ajoute M. Guizot, le gouvernement convient et doit être confié. Le gouvernement sera toujours et partout le plus grand emploi des facultés humaines, par conséquent ceini qui vaut les âmes les plus hautes. Il y a de l'honneur comme de l'intérêt de la société à ne les point attirées et retenues dans l'administration des affaires, car il n'y a point d'institutions point de garanties qui puissent les remplacer."

Voilà de beaux et nobles sentimens, dignes de génie du caractère de l'auteur, et qui méritent d'être admirés qu'envies.

SAINT-MARC GIRARDIN.

PARFUMERIE.

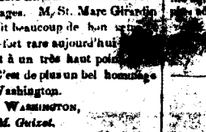

(No. 101.)
ACTE.

Acte pour venir au secours des cautions de feu Alexandre Lawson, ci-devant sheriff de la Paroisse de Lafourche Interieure.

Section 1ère—*Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane réunis en assemblée générale*; Que par le présent il soit accordé à S. S. Wheeler, Joseph W. Tucker et A. Laforest comme cautions d'Alexandre Lawson alors sheriff de la Paroisse Intérieure dans cet Etat, pour la collecte des taxes de l'Etat dans la dite Paroisse, pour l'année mil huit cent trente-huit, jusqu'au premier jour d'avril mil huit cent quarante et un, pour verser dans le trésor le montant de la balance due sur la dite taxe, pour laquelle ils sont responsables comme cautions du ci-devant sheriff.

Section 2me—*Il est de plus décrété, &c.* Que les dits S. S. Wheeler, Joseph W. Tucker et A. Laforest sont et demeurent autorisés à demander les mêmes commissions aux quelles les différents sheriffs ont droit pour la collecte des taxes de l'Etat, et par le présent il est ordonné au trésorier de l'Etat, de passer à leur ordre, le montant de telles commissions en règlement final des comptes causés par le cautionnement susdit.

Sect. 3ème. *Il est de plus décrété, &c.* Que le trésorier de l'Etat est et demeure par le présent, autorisé et ordonné de passer à l'avoir des dites cautions, au règlement final ci-dessus mentionné la somme de quatre cents piastres, qui devaient être payées au dit Alexander Lawson par le Trésorier de l'Etat, d'après un acte intitulé "Acte pour venir au secours d'Alexander Lawson" approuvé le vingt mars mil huit cent trente neuf.

(Signé) WM. DEBUYS,
Orateur de la Chambre des Représentans.
(Signé) FELIX GARCIA,
Président du Sénat.

Approuvé le 27 mars 1840.

(Signé) A. B. ROMAN,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

(No. 102.)
ACTE

Acte pour amender un acte intitulé "Acte pour autoriser le gouverneur à acheter des armes pour l'usage de l'Etat et d'en disposer."

Section 1ère. *Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane réunis en assemblée générale*; Que le cinquième section, de l'acte susmentionné, soit amendée de manière à ce que le gouverneur soit autorisé à échanger les vieilles pièces d'artillerie pour des pièces neuves, ou à acheter une batterie complète de pièces du calibre de six livres, et à vendre les vieilles si cela est nécessaire; pourvu que la dépense n'excède pas la somme appropriée par la dite section, pour la réparation des pièces de campagne.

(Signé) WM. DEBUYS,
Orateur de la Chambre des Représentans.
(Signé) FELIX GARCIA,
Président du Sénat.

Approuvé le 27 mars 1840.

(Signé) A. B. ROMAN,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

(No. 103.)
ACTE

Pour augmenter la compensation des jurés et pour abolir la taxe de frais des procès institués dans la Paroisse d'Est Feliciana.

Section 1ère. Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane réunis en assemblée générale; Qu'à dater de la passation de cet acte, les membres du grand et du petit jurés, dans et pour la paroisse d'Est Feliciana auront droit à recevoir la somme de deux piastres par jour, pour leur service comme jurés.

Section 2me. *Il est de plus décrété, &c.* Que la taxe de frais de jury, dans les causes intentées à la Cour de la Paroisse de la paroisse d'Est Feliciana et qui seront jugées par le présent abolies; et que ladite taxe de frais de jury, dans les causes intentées à la Cour de District dans et pour ladite paroisse, et ci-devant réduite à la somme de cinq piastres.

(Signé) WM. DEBUYS,
Orateur de la Chambre des Représentans.
(Signé) FELIX GARCIA,
Président du Sénat.

Approuvé le 27 mars 1840.

(Signé) A. B. ROMAN,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

(No. 104.)
ACTE

Pour venir au secours de Joseph E. Andrus et autres cautions de feu Lewis Andrus, ci-devant sheriff de la Paroisse de St. Landry.

Section 1ère. *Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane réunis en assemblée générale*; Que Messieurs Joseph E. Andrus, Jesse Andrus, Antoyne de Bellevue, Henry Bienvenue, Jean Baptiste et Pierre St. Landry, pourront retarder le paiement des taxes d'Etat dues par le dit Lewis Andrus, ci-devant sheriff de la Paroisse St. Landry, et dont ils sont responsables comme cautions du dit sheriff, de la manière suivante: Ils payeront quinze d'avril mil huit cent quarante pour un tiers de la somme due, au quinze d'avril mil huit cent quarante et un pour un tiers et au quinze d'avril mil huit cent qu